Campagne de distribution de comprimés d'iode

La distribution de comprimés d’iode est une mesure préventive, s’inscrivant dans un ensemble d’actions de protection telles que la mise à l’abri, l’évacuation ou les interdictions alimentaires ; et s’accompagnent de campagnes d’informations afin de sensibiliser les riverains des centrales nucléaires

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Risques technologiques

Régions

- France métropolitaine

Organisme

Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
Compétence : Contrôle, réglementation, information relatifs à la sûreté nucléaire et la radioprotection
- 6 place du colonel Bourgoin 75572 Paris cedex 12
- 01 40 19 87 78
- contact@asn.fr

Référent du projet

BOUCHOT Emmanuel
Poste : Responsable communication grand public
- emmanuel.bouchot@asn.fr

Auteur de la fiche

BOUCHOT Emmanuel

Partenaires et moyens

Technique(s) :

Appui de l'agence de communication I&E : Conseil, conception, rédaction et impression des supports de communication. Réalisation du site www.distribution-iode.com.

Les comprimés d'iode ont été produits par la Pharmacie centrale des armées puis acheminés dans les pharmacies participantes.

Humain(s) :

Campagne de prévention des risques sanitaires organisée par l'ASN, les ministères chargés de l'Intérieur et de la Santé, avec le soutien d'EDF, de l'Association nationale des commissions locales d'information (Anccli), de l'Ordre national des pharmaciens, des syndicats des pharmaciens d'officine et de l'association de pharmacie rurale.

Déclinaison au niveau local par les préfectures, les mairies et les commissions locales d'information.

Un groupe de travail (15 personnes) piloté par l'ASN a coordonné le plan de communication de cette opération.

Financier(s) :

Financement des prestations de l'agence I&E par EDF.

Production et acheminement des comprimés payés par EDF

En bref

objectif(s) :

Sensibiliser et impliquer les citoyens dans leur propre protection.

Echéancier(s) :

Pour cette 4ème campagne de distribution de pastilles d'iodes :

- 15 mai 2009 : Envoi du kit de communication aux réseaux locaux afin de démultiplier la campagne.
- 8 au 15 juin 2009 : Lancement du site internet ; organisation des points presse dans les zones concernées.
- 15 juin 2009 : Envoi du courrier d'information et du bon de retrait d'iode aux foyers concernés. Diffusion de dépliants et d'affiches.
- Juin à décembre 2009 : Période de retrait des comprimés d'iode en pharmacie. 2ème vague de relations presse en octobre 2009.

Au terme de ces 6 mois, les personnes n'ayant pas retiré leurs comprimés en pharmacie ont reçu en mars 2010 un courrier des pouvoirs publics accompagné d'une boîte de comprimés d'iode.

Par ailleurs, le bilan de la 1ère phase de distribution ayant fait apparaître un taux de retrait faible de la part des établissements recevant du public : une action spécifique a été décidée vis-à-vis de cette cible. Elle a pris la forme d'un courrier des pouvoirs publics adressé aux responsables de ces établissements, les incitants à retirer les quantités nécessaires de comprimés

Description de l'action

La distribution de comprimés d'iode est une mesure préventive, s'inscrivant dans un ensemble d'actions de protection telles que la mise à l'abri, l'évacuation ou les interdictions alimentaires.

La distribution d'iode est renouvelée régulièrement. La campagne 2009 s'inscrit dans le prolongement de celles organisées en 1997, 2000 et 2005.

En 2009, une campagne d'information accompagne la distribution de boîtes de comprimés d'iode afin de sensibiliser les riverains des centrales nucléaires aux réflexes de protection en cas d'accident. Un site Internet et des supports d'information de proximité sont à leur disposition, relayés par les acteurs de la campagne : les préfectures, les divisions territoriales de l'ASN, les pharmaciens d'officine, les centrales nucléaires d'EDF, les Commissions locales d'information, les mairies, les professionnels de santé, les associations.

Comment s'organise la distribution des comprimés d'iode ?

La distribution s'organise en lien étroit avec les pharmacies locales, dépositaires des boîtes de comprimés d'iode. Chaque foyer a reçu, à partir du 15 juin 2009, un courrier d'information nominatif signé par les pouvoirs publics et le Conseil national de l'ordre des pharmaciens. Ce courrier était accompagné d'un bon de retrait des comprimés d'iode, de la liste des pharmacies dépositaires et de deux dépliants, l'un sur les comprimés d'iode, l'autre sur le contrôle de la sûreté de la centrale nucléaire de la zone.

Chaque foyer avait jusqu'à la fin de l'année 2009, soit 6 mois, pour retirer ses comprimés.

Ce dispositif présente deux avantages majeurs :

› la démarche active des personnes se rendant en pharmacie favorise une meilleure sensibilisation ;
› l'implication des pharmaciens permet l'apport d'un conseil personnalisé dans la durée. Elle garantit le renouvellement des comprimés en cas de perte ou de dommage. Les anciennes boîtes de comprimés d'iode (dosés à 130 mg) doivent être rapportées en pharmacie.

La campagne 2009/2010 a comporté plusieurs particularités notables :

› Les comprimés d'iodure de potassium utilisés pour la campagne 2009 sont dosés à 65 mg, en remplacement de ceux à 130 mg utilisés lors des campagnes précédentes. Ce changement de dosage facilite l'usage de ce médicament chez les enfants et nourrissons et implique une modification de la posologie ;
› elle a été accompagnée d'une nouvelle doctrine d'usage (abaissement du seuil de la prise d'iode stable en cas d'accident nucléaire. Les comprimés d'iode stable doivent désormais être pris lorsqu'une dose de 50 millisievert (mSv) à la
thyroïde est susceptible d'être atteinte (contre 100 mSv auparavant). Cette décision améliore la protection des

populations les plus sensibles (fœtus et jeunes de moins de 18 ans) et accorde la pratique française à celle des pays limitrophes) ; elle a concerné 19 sites sur le territoire, environ 500 000 foyers répartis dans 500 communes ;

› elle a été soumise à un calendrier contraint ;

› elle a fait l'objet d'une communication renforcée

Cible finale :

› citoyens et responsables d'établissements recevant du public situés dans un rayon de 10 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires présentes sur le territoire français. Environ 500 000 foyers répartis sur 500 communes étaient concernés par cette campagne.

› Les entreprises et administrations, centres commerciaux et collectivités (centres aérés et de loisirs, établissements scolaires, clubs sportifs), hôtels, restaurants, campings, etc. implantés dans un rayon de 10 kilomètres

Cibles relais : mobilisation de nombreux acteurs et parties prenantes : les préfectures, les divisions territoriales de l'ASN, les pharmacies, les centrales nucléaires d'EDF, les Commissions locales d'information, les mairies, les professionnels de santé, les associations.

Description de la méthodologie

La campagne de distribution d'iode 2009/2010 a fait l'objet d'un effort particulier en matière d'information des populations. Un groupe de travail (GT) a été constitué et le pilotage confié à l'ASN. Cette démarche a constitué une innovation par rapport aux précédentes campagnes.

Le plan de communication a été présenté en mars et validé en avril 2009. Le GT a tenu 10 réunions en 2009

Bilan : le taux de retrait des comprimés en pharmacie s'établit à près de 52 % pour les particuliers et 30 % pour les entreprises, administrations et collectivités. Le nombre de boîtes délivrées en pharmacie s'élève à 338 034.

Grâce à un effort de communication important, la notoriété de la campagne a été très élevée (88 % des personnes interrogées en ont entendu parler). Toutefois le taux de retrait est resté stable par rapport aux précédentes campagnes (un citoyen concerné sur deux a retiré ses comprimés en pharmacie).

Afin de mieux cerner les obstacles qui peuvent entraver l'acte de retrait des comprimés d'iode, l'ASN a fait réaliser deux enquêtes d'opinion sur des échantillons représentatifs de la population. Elles ont révélé que la non mobilisation des citoyens pouvait être imputable soit à une grande confiance dans la sûreté des installations soit, au contraire, à un doute vis-à-vis de l'efficacité des comprimés en cas d'accident nucléaire.

L'ASN est convaincue de la nécessité de renforcer la « culture du risque » en faisant du citoyen un acteur de sa propre protection

Bibliographie

- Le dossier complet d’information de la campagne
- Le dépliant de la campagne
- Le dépliant posologie illustrée « Utilisation des comprimés d’iode en cas d’accident nucléaire »
- L’affiche (40x60) à télécharger

Mots clés

- Sensibilisation (34)
- Information préventive (4)
- nucléaire (11)

Cibles

- Associations
- Collectivités et élus
- Enseignements supérieurs
- Entreprises
- Etablissements public
- Scolaires 1er degré
- Scolaires 2nd degré
- Services déconcentrés de l'Etat
- Tout public

Site WEB

- www.distribution-iode.com